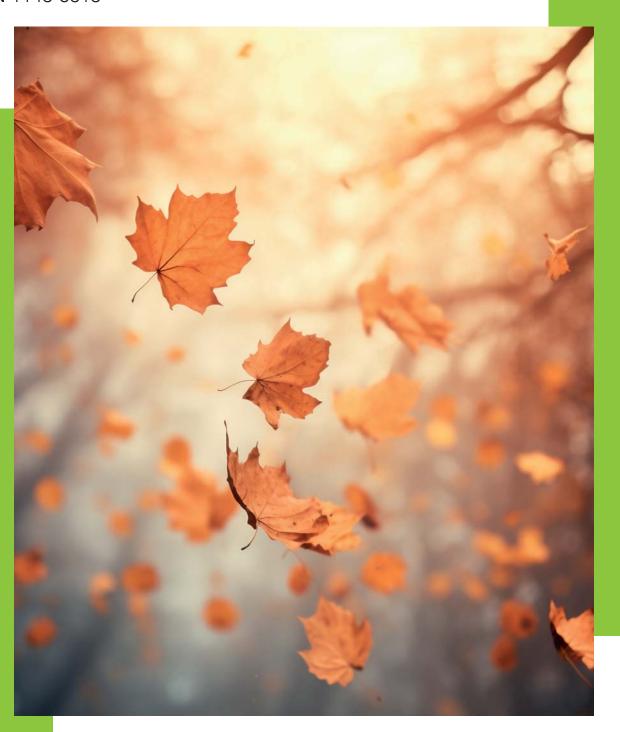
L'ÉCHO AUCALEUEN

Vœux du maire

Samedi 6 janvier 2024

à 18h30 à la salle polyvalente

AUTOMNE 2023 - N°154 ISSN 1143-5313







L'ÉDITO DU MAIRE

Le Maire, Christophe OLLIVIER



En ce mois d'octobre, vous trouverez ci-dessous le programme des actions dans le cadre d'Octobre Rose pour la lutte contre le cancer du sein.

La marche qui l'année dernière avait lieu à Aucaleuc, aura lieu cette année à Trélivan.

De même vous trouverez en quatrième de couverture, l'affiche du Salon International des Collectionneurs Vélo, salon organisé au profit du centre Eugène Marquis, qui aura lieu à la salle du Clos Gastel.

Par ailleurs, je tiens à saluer la mémoire de Jean-Louis PROT, ancien conseiller municipal et adjoint, ancien combattant, qui est toujours resté fidèle à ses valeurs. Nos pensées vont à sa famille et à ses proches.

Trélivan: mairie-trelivan@wanadoo.fr - 02 96 39 16 31

Tout le mois : La ville se revêtit pour Octobre rose !

Les arbres et mobiliers urbains habillés de tricots réalisés par des bénévoles.

Samedi 7 octobre : Salle Clément Ader - 20h30

Concert des Messagers - Dons pour la ligue - Entracte et petite restauration

- Des nombreux stands et l'exposition de la photographe Delpine Herrou
- « Cancer et alors ? La vie plus forte que tout ! ».

Dimanche 8 octobre : Venez marcher aux Randonnées Roses!

Départ de la salle Clément Ader - Inscription dès **8h45** - Dons de 5€ minimum

4 parcours fléchés possibles:

- marche douce 4 km
- marche nordique 10 km
- marches de 6 et 10 km
- Au retour une collation, une animation musicale avec le groupe Pourquoi Pas Divers stands (lique, dépistage, bien-être...) vous seront proposés.

OCTOBRE ROSE

Dinan: ccas@dinan.fr - 02 96 87 17 00

Mardi 10 octobre: Salle Robert Schumann - 20h

- Présentation de la Ligue contre le cancer des Côtes-d'Amor et l'accompagnement proposé.
- Conférence par le Docteur Olivier Nouel (gastro-entérologue) :
- « Prévention et dépistage, mieux connaître pour se protéger ».

Samedi 14 octobre : Théâtre des Jacobins - 18h

Spectacle Exutero par Sabrina Nanni en partenariat avec Aésio - Dons pour la ligue

Une comédie captivante qui aborde les enjeux de la santé au féminin.

Samedi 21 octobre : En partenariat avec Rotary, à la salle de La Source - 14h

DICTÉE ROSE ouverte à tous, à partir de 10 ans, pour tout niveau. Inscription dès 13h45 - 5€ minimum pour les adultes, dons en faveur des Dragons Laidies de la Rance - exposition photo de la TraverSeine.

- Des lots pour les lauréats
- Des stands : la ligue, Harmonie mutuelle (jeu concours pour remporter une box initiation au bien-être).

Distribution de repas, vente à emporter à la Maison des associations - De 17h à 18h

 Repas préalabement réservé avant le 15 octobre auprès du CCAS, du Rotary Club de Dinan, ou sur Helloasso.

emporter une bo

SOMMAIRE

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX3
L'ACTION SOCIALE7
LES INFORMATIONS LOCALES9
L'ENSEIGNEMENT16
LA VIE ASSOCIATIVE18
ET DEPUIS LA DERNIÈRE FOIS20
LES DATES À RETENIR22
MÉMO23

Directeur de publication : Le Maire, Christophe OLLIVIER

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DE

CONSEILS MUNICIPAUX

Le compte rendu intégral de chaque séance est disponible en mairie et sur le site de la mairie : www.aucaleuc.fr

SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

Présents : Christophe OLLIVIER, Maire, Jacques CHEVÉ, Pascal RENAUDIN, Florian BOUCARD, Valérie GALLAND, Elisabeth MATHIEU, Chrystèle MICHEL, Christine RAFFRAY, Nadège THOMAS.

Absents représentés : Olivier MORRY ayant donné pouvoir à Christophe OLLIVIER, Samuelle RABASTE ayant donné pouvoir à Elisabeth MATHIEU, Grégoire COURTOIS ayant donné pouvoir à Chrystèle MICHEL, Samuel VERITÉ ayant donné pouvoir à Pascal RENAUDIN.

Tarifs de cantine et garderie à compter de l'année scolaire 2023-2024

Il est proposé par la commission « affaires scolaires » de mettre en place la tarification sociale à 1 € selon un montant de quotient familial CAF. L'augmentation de tarif pour cette année scolaire 2023-2024 ne concernera ainsi que les 2 autres tranches de quotient familial. Pour rappel, le prix du repas enfant était l'année dernière de 3,15 €.

Il est donc proposé de voter les tarifs suivants :

Repas Cantine	Quotient familial	Tarifs 2023-2024
	Tranche 1 : de 0 à 1000	1€
Repas enfant	Tranche 2 : de 1001 à 1300	3,20 €
	Tranche 3 : supérieur à 1300	3,35 €
r	Т	I — .a I
Repas Cantine		Tarifs 2023-2024
Repas enfant	Tarif solidaire	3,20 €

Repas Cantine	Tarifs 2022-2023	Tarifs 2023-2024
Repas adulte et stagiaire	4,50 €	4,90 €

Concernant la garderie, Monsieur CHEVÉ précise que la commune a fait le choix de geler les tarifs depuis 5 ans et qu'il est proposé de les geler de nouveau cette année, soit :

Garderie		Tarifs 2022-2	2023	Tarifs 2023-2024			
Gardene	Matin	Soir	Journée	Matin	Journée		
1 enfant	1,60 €	1,80€	3,40 €	1,60 €	1,80 €	3,40 €	
2 enfants	2,00 €	2,40 €	4,40 €	2,00€	2,40 €	4,40 €	
3 enfants	2,10 €	2,70€	4,80 €	2,10€	2,70 €	4,80 €	
4 enfants	2,10 €	2,90€	5,00 €	2,10€	2,90 €	5,00 €	

✓ Approbation à l'unanimité.

Achat de la licence IV du débit de boisson du Bar-Tabac « Le Rendez-Vous »

Monsieur le Maire rappelle que la gérante du Bar-Tabac le « Rendez-Vous » prend sa retraite. Il ajoute que la gérante conserve à titre personnel les murs qu'elle exploitait pour son commerce et que pour l'instant aucun repreneur réellement intéressé ne s'est fait connaitre.

Des repreneurs potentiels se sont signalés, mais sans les murs n'ont pas donné suite. Une réflexion a également été menée sur un des bâtiments communaux, mais les travaux seraient très importants.

Ainsi, il est proposé après échange avec la gérante, que

la Commune rachète la licence IV de débit de boisson afin qu'elle ne soit pas perdue et qu'elle puisse rester sur Aucaleuc. Une personne (hors maire ou conseiller municipal) devra être formée par la suite afin de pouvoir ouvrir le débit de boisson au moins une fois par an. Il est donc proposé d'acheter la licence IV du débit de boisson du Bar-Tabac « Le Rendez-Vous » au prix de 8 000 € et également de prendre en charge les frais d'acte notarié correspondant.

✓ Approbation par 9 voix pour et 4 voix contre.

Budget communal : décision modificative n°1

Monsieur CHEVÉ Jacques, adjoint aux finances, rappelle à l'assemblée que lors du dernier Conseil Municipal il a été décidé l'entrée de la Commune au sociétariat de la SCIC ECLIS et l'achat de 5 parts de capital de 50 € de nominal chacune. Il convient maintenant de prévoir les crédits nécessaires (250 €) à l'article 266 (chapitre 26).

- ✓ Approbation à l'unanimité.
- Adoption de la nomenclature comptable M 57 à compter du 1er janvier 2024

Monsieur CHEVÉ Jacques, adjoint aux finances, explique que la M57 est l'instruction budgétaire et comptable la plus récente, la plus avancée en termes d'exigences comptables et la plus complète.

La mise en œuvre de cette nouvelle nomenclature budgétaire et comptable est une obligation à compter du 1er janvier 2024. Il est donc proposé au Conseil Municipal de mettre en place l'instruction budgétaire et comptable M57 pour le budget communal à partir de l'exercice 2024.

- ✓ Approbation à l'unanimité.
- Syndicat Départemental d'Energie des Côtes-d'Armor : proposition pour participer au dispositif de coupure et de rallumage de l'éclairage public à distance en cas d'alerte ECOWATT

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du manque actuel d'information pour soumettre ce sujet au vote. En effet, les collectivités locales ne peuvent pas résoudre le problème seule si les entreprises privées ne sont pas elles aussi soumises à ce genre de dispositif. C'est pourquoi des informations complémentaires seront demandées au SDE 22.

- ✓ Le conseil municipal sursoit à la présente proposition dans l'attente d'un complément d'information.
- Réseau de chaleur urbain sur les Communes de Dinan, Quévert et Taden : transfert de la compétence à Dinan Agglomération (Délibération n° 2023-32)

Dinan Agglomération est activement engagée dans une politique de transition énergétique, traduite notamment à travers l'élaboration et l'adoption de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Au-delà de la perspective d'y contribuer, le déploiement de réseaux de chaleur contribuerait à un véritable projet de territoire, vecteur indispensable pour exploiter massivement les énergies renouvelables et de récupération, notamment la chaleur de récupération dégagée par l'usine de valorisation énergétique de Taden.

Afin d'assurer la desserte en énergie, du point de récupération à la livraison, l'implantation de réseaux se fait généralement sur plusieurs communes. Il est donc indispensable que la compétence « création et exploitation d'un réseau public de chaleur ou de froid » (article L.2224-38 Code général des collectivités territoriales) puisse être exercée à l'échelon communautaire.

✓ Approbation à l'unanimité.

Dinan Agglomération : point d'actualité

Loi Climat résilience : « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN).

Monsieur le Maire explique, qu'en terme d'urbanisme, la mise en œuvre des dernières lois, en particulier la « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) aura des conséquences sur les droits à construire sur le territoire de Dinan Agglomération. Lors de l'élaboration du PLUi, les élus avaient déjà diminué les surfaces constructibles de près de 50%. Avec la mise en place du SRADET (schéma régional répartissant entre autres les surfaces constructibles sur les différents territoires) et du ZAN, c'est une nouvelle diminution des surfaces constructibles qui se dessine avec la nécessité d'aller vers de nouvelles façons d'organiser l'habitat.



SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2023

Présents : Christophe OLLIVIER, Maire, Pascal RENAUDIN, Olivier MORRY, Samuelle RABASTE, Florian BOUCARD, Grégoire COURTOIS, Valérie GALLAND, Elisabeth MATHIEU, Christine RAFFRAY, Samuel VERITÉ.

Absents représentés : Jacques CHEVÉ ayant donné pouvoir à Christophe OLLIVIER, Chrystèle MICHEL ayant donné pouvoir à Elisabeth MATHIEU, Nadège THOMAS ayant donné pouvoir à Samuelle RABASTE.

• Personnel communal : création de postes pour un recrutement au service administratif et mise à jour du tableau des effectifs

Monsieur le Maire explique que l'agent d'accueil polyvalent a quitté les effectifs de la commune le 1^{er} septembre 2023 suite à sa demande de mutation à la commune de Languédias.

Il convient donc de prévoir son remplacement. Dans l'attente du recrutement, le poste est occupé par un agent mis à disposition de la commune par le service des missions temporaires du Centre de Gestion des Côtes-d'Armor.

Le recrutement est prévu dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs, il convient donc de créer tous les grades de ce cadre d'emploi sachant que le grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe est déjà existant au tableau des effectifs.

✓ Approbation à l'unanimité pour créer les postes tels que proposés afin de procéder au recrutement et pour modifier le tableau des effectifs de la commune en conséquence.

• Participation aux frais de scolarité 2021-2022 : scolarisation d'un enfant d'Aucaleuc en classe ULIS de l'ensemble scolaire Sainte Croix de Dinan

Monsieur Le Maire explique à l'assemblée que la commune a été sollicitée par le groupe scolaire Sainte-Croix de Dinan où un enfant d'Aucaleuc a été scolarisé en classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) lors de l'année scolaire 2021-2022.

Monsieur le Maire précise qu'une commune a l'obligation de participer aux frais de scolarisation des enfants domiciliés sur son territoire lorsque ceux-ci fréquentent une école dispensant un enseignement répondant à un besoin éducatif particulier auquel la commune de résidence ne peut pas répondre.

Cette obligation concerne bien entendu les enfants accueillis dans les écoles publiques mais également ceux accueillis dans les écoles privées sous contrat d'association (cas présent).

La commune d'Aucaleuc se doit donc légalement de participer à la scolarisation de cet enfant à hauteur du coût moyen départemental d'un élève soit 452, 30 €

✓ Approbation par 6 voix pour, 4 abstentions et 3 voix contre.

• Rénovation de 9 lanternes d'éclairage public dans le cadre du programme « Fonds Vert » de l'État : proposition du Syndicat Départemental d'Energie des Côtes-d'Armor (SDE 22)

Le programme Fonds Vert est un dispositif inédit pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Doté de 3 milliards d'euros de crédit déconcentrés aux Préfets, il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

Le SDE 22 a déposé une demande globale, retenue par le Préfet des Côtes d'Armor, qui cible près de 5000 points lumineux d'éclairage public vétustes et énergivores (équipements de plus de 35 ans).

Sur la commune d'Aucaleuc, le SDE 22 propose de remplacer 9 lanternes d'éclairage public de plus de 35 ans.

✓ Approbation à l'unanimité du projet de rénovation de 9 lanternes d'éclairage public présenté par le SDE 22 pour un montant estimatif global de 9 072, 00 € TTC et dont la subvention d'équipement versée par la Commune au SDE 22 sera de 4 060,00 €.

• Parc Naturel Régional « Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude » : projet de charte

Il est rappelé qu'un Parc naturel régional (PNR) est défini comme un « territoire rural habité ; dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont reconnus au niveau national pour leurs fortes valeurs patrimoniales, mais dont l'équilibre est fragile ». Les cinq missions des PNR sont :

- De protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment pas une gestion adaptée
- De contribuer à l'aménagement du territoire
- De contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie
- De contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public
- De réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines citées ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche

Il est précisé que la démarche de création du PNR Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude arrive à son terme. Le Président de Région a adressé le projet à chaque commune concernée pour délibération. Il se compose d'un rapport de charte, du plan de Parc et des annexes (programme d'actions triennal et le budget prévisionnel associé, organigramme prévisionnel et les statuts). Les communes doivent se prononcer sur ces documents, chacune dans leurs instances délibératives.

✓ Approbation par 11 voix pour et 2 abstentions.

• Rapport annuel 2022 de Dinan Agglomération sur le prix et la qualité du service public (RPQS) de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés (Délibération n° 2023-37)

Monsieur le Maire explique que ce RPQS a un double objectif : d'une part, rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ; et d'autre part, de permettre l'information des usagers sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les usagers des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la

gestion locale des déchets. Il s'agit d'un document public répondant à une exigence de transparence interne, mais aussi vis-à-vis de l'usager. Ce document réglementaire doit ainsi être tenu à la disposition du public, dès sa transmission. Ce rapport doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

✓ Le Conseil Municipal prend acte du rapport.

Dinan Agglomération : points d'actualité

Traitement et valorisation des déchets : tri à la source des biodéchets.

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020 et le décret n°2021-855 du 30 juin 2021 rendent obligatoire, pour tous, le tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024.

Dans ce cadre Dinan Agglomération a l'obligation de fournir aux ménages une solution de tri à la source des biodéchets. L'objectif national est de détourner des ordures ménagères au minimum 50 % des biodéchets. Plusieurs scénarios possibles vont être étudiés fin 2023 et début 2024.

Projet de valorisation de l'ancien camp militaire d'Aucaleuc : implantation d'une centrale photovoltaïque au sol.

Une première enquête publique a été organisée par Dinan Agglomération du 10/07 au 09/08/2023. Elle portait sur la mise en compatibilité avec le projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH). Le Conseil Communautaire s'est réuni le 11 septembre avec ce seul sujet à l'ordre du jour. A l'unanimité, il a été décidé de déclarer d'intérêt général le projet et de le mettre en conformité le PLUiH.

Une seconde enquête publique organisée par la Préfecture/DDTM va avoir lieu du 18/09 au 18/10/2023. Elle porte sur la demande de défrichement nécessaire au projet et sur le permis de construire déposé par la société IEL EXPLOITATION 64. Durant la durée de l'enquête publique, 4 permanences seront tenues à la Mairie d'Aucaleuc par la commissaire enquêtrice.



L'ACTION SOCIALE

• LE CCAS

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE D'AUCALEUC

SÉANCE DU 7 JUILLET 2023

Présents : Christophe OLLIVIER, Président, Elisabeth MATHIEU, Marie BOYER, Sandrine COLIN, Louis HENRY, Evelyne NICOLAS.

Absents représentés : Jacques CHEVÉ ayant donné pouvoir à Christophe OLLIVIER, Nadège THOMAS ayant donné pouvoir à Elisabeth MATHIEU, Samuelle RABASTE ayant donné pouvoir à Louis HENRY.

Absents non représentés: Marie-Thérèse MASSOT, Christine RAFFRAY (excusées).

REPAS DES AINÉS

Le repas des ainés sera organisé le dimanche 19 novembre 2023. Monsieur le Président explique que comme l'année dernière, des devis ont été demandé à PAIN D'ÉPICES et à DOMINÉ DSP pour un budget entre 28 et 32 € le repas. Seule DOMINE DSP est disponible à la date demandée.

Les membres du CCAS décident donc de travailler avec l'entreprise DOMINÉ DSP et de souscrire au repas à 32 €.

Concernant l'animation du repas, comme les années précédentes M. Jean Deschamps va être contacté.

PLAN CANICULE

Monsieur le Président rappelle le fonctionnement du plan canicule et informe l'assemblée qu'en cas d'alerte canicule, le listing des personnes âgées (repas des ainés) est disponible en mairie.

Il précise que la plupart des personnes âgées de la commune ont de la famille dans le secteur mais qu'en cas de nécessité il peut être fait appel aux membres du CCAS.

Dans ce cadre, un planning des absences des membres durant l'été sera réalisé.

CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CLSPD)

Monsieur le Président fait part des discussions en cours entre les différentes communes membres du CLSPD sur la question de la santé mentale.

Des réunions ont eu lieu pour la création d'un Conseil Local de la Santé Mentale.

Au vu de la difficulté pratique de mise en place, ainsi que du coût d'une telle structure (environ 72 000 €), la proposition de créer un groupe Santé Mentale dans le CLSPD qui existe déjà et qui fonctionne bien va être étudiée, sachant que les différents groupes de travail (violences intrafamiliales, addictions, tranquillité publique, soutien à la parentalité) recoupent la question de la santé mentale.

Les membres du CCAS évoquent un cas concret sur la commune.



LE PÔLE SOCIAL DE PROXIMITÉ DE LA MAISON DU DÉPARTEMENT

Destiné à tous les publics, il favorise l'accès aux droits et aux services pour toute la famille.

Il contribue à préserver les droits de l'enfant, à lutter contre l'exclusion et la précarité, à développer le lien social.

Ses missions:

- Action sociale envers l'ensemble des populations vulnérables : accompagnement social, revenu de solidarité active (RSA), fond départemental d'insertion, Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)...
- Politique de l'enfance et de la famille : prévention, protection de l'enfance, protection maternelle et infantile (consultations gratuites, conseils, animations collectives), aides d'urgences, aides à domicile...

Maison du Département de Dinan :

2 place René Pleven - CS 96 370 - 22106 DINAN CEDEX Tél. 02 96 80 00 80



LE POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES DE LA MISSION LOCALE

Le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) a ouvert ses portes en juin dernier.

C'est un espace de parole où des professionnels offrent un accueil et une écoute aux jeunes de 12 à 25 ans et leurs proches.

L'accueil y est inconditionnel et gratuit, proposé dans le respect la confidentialité, du libre choix et de l'anonymat.

Les jeunes peuvent venir y déposer ce qu'ils rencontrent sur des sujets tels que la scolarité, les relations, des conflits, l'identité, la sexualité, la santé, les addictions, un mal être...

Pour être accessible à tous, les professionnelles sont présentes à Dinan et se déplacent dans d'autres villes de Dinan Agglomération, dans des établissements scolaires et locaux communaux.

Mission locale : 5, rue Gambetta 22100 DINAN Tél. 02 96 85 44 38 - Mail : pael@mldinan.fr



LES INFORMATION LOCALES

LES COMMERCES



Tous les mardis à partir de 17h. Parking centre bourg.

Tous les jeudis de 12h00 à 12h30. Parking centre bourg.



• L'ÉTAT CIVIL

Naissances:

- 2 juin 2023, est née Emma ANDRÉ 1, rue des Arts et Métiers
- 23 août 2023, est né Léo MÉHEUST,
 10 Domaine du Pré Meffray
 Deux autres naissances ont eu lieu en août,
 félicitations aux familles!

Mariage:

- 27 juillet 2023 : Fergal CHRISTOPHER et Mallaury FIXOT

LES AUTORISATIONS D'URBANISMES

- LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES :
- 9 Ruelle des Vergers Panneaux Solaires, création d'une sortie
- Le Vieux Bourg, Cimetière Pose d'une clôture
- 8 Rue des Arts et Métiers Habillage d'un escalier extérieur
- 23 Lotissement de la Petite Vallée Changement d'affectation d'un garage en pièce de vie
- 8 La Basse Freschais Pose d'une clôture
- 11 La Basse Freschais Abri de piscine
- 2 Bis Impasse des Fontenelles **Pose d'une** clôture

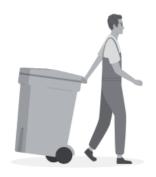
- 2 Rue de la Barre **Agrandissement d'une** ouverture
- 19 Lotissement le Castel d'Anne **Construction** d'un carport
- 3 Rue de l'école Pose d'une clôture
- 2 Rue Vaux du Moulin Pose de volets roulant
- 2 Bis La Ravardiere Pose de panneaux solaires
- LES PERMIS DE CONSTRUIRE :
- 4 Lotissement de la Petite Vallée **Maison** neuve

REPORT DE COLLECTE

Report de collecte des déchets ménagers du mercredi 1er novembre :

En raison du jour férié la collecte du mercredi 1^{er} novembre sera reportée au jeudi 2 novembre dès 5h du matin.

Pas de changement pour la collecte des sacs jaunes.



LA FIBRE OPTIQUE

Le déploiement du réseau de la fibre optique se poursuit.

En effet, le Syndicat mixte de coopération territoriale Mégalis Bretagne, par le biais d'entreprises mandatées (Axione, Bouygues Energies et Services et leurs sous-traitants), procède à l'installation de câbles fibre optique sur l'ensemble de notre commune.

Les travaux sont réalisés conformément au calendrier prévisionnel qui s'établit ainsi :

Courant juin (déjà réalisés) :

- Pose de 4 chambres de tirage de fibre optique au Vieux Bourg, au niveau des lagunes, à la Harlais et à la Mairie
- Pose de l'armoire de fibre optique à la Mairie

Courant juillet (déjà réalisés) :

• Tirage en souterrain du câble d'alimentation principal jusqu'à l'armoire de la mairie (câble qui vient de Dinan en passant par Trélivan)

A partir de mi-juillet (déjà réalisés) :

Pose de nouveaux poteaux (type téléphone)

A partir de septembre (en cours) :

• Déploiement des câbles secondaires sur toute la commune (aérien surtout et un peu souterrain)

Fin du déploiement prévu avant la fin d'année avec une réception des travaux prévue au 1^{er} trimestre 2024. Attention, après la réception, la commercialisation n'interviendra pas avant plusieurs mois (pas de date).

DÉPOTS SAUVAGES

Depuis quelques temps, nous avons constaté l'apparition de dépôts sauvages de déchets verts.

Pour rappel, il est formellement interdit de les déposer sur la voie publique ou sur le terrain d'autrui. Le brûlage des déchets verts est lui aussi interdit.

Qu'est-ce qu'un déchet vert ?

Les déchets verts sont issus de l'entretien ou de la création d'espaces verts. Ils sont composés de deux grandes catégories :

- Les déchets verts "non ligneux" : résidus de tonte et de désherbage, feuilles, fleurs. Ils sont riches en eau et en azote et se dégradent très vite.
- Les déchets verts "ligneux" : branches, résidus de taille d'arbustes ou d'arbres. Ils sont plutôt fibreux (présence de lignine, composante du bois) et se dégradent lentement.

Il est toujours possible de les déposer en déchetterie.







• ENTRETIEN DES TERRAINS PRIVÉS

Vous pouvez faire pousser des arbres et des plantations librement dans votre jardin. Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin.

L'entretien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété, ainsi que la cueillette des fruits de vos plantations répondent également à une réglementation précise.

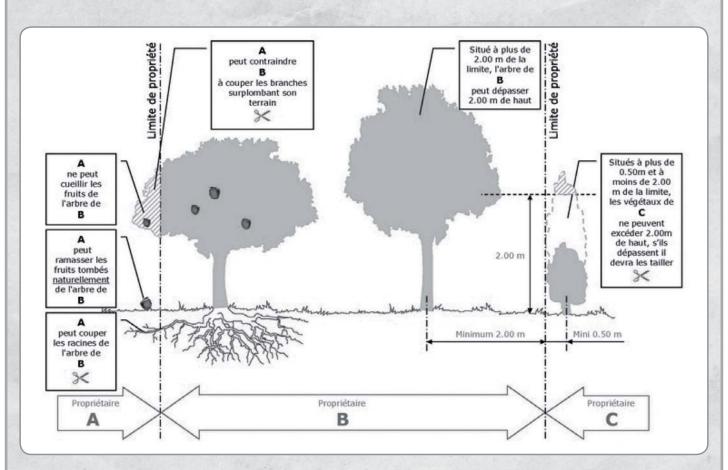
Les propriétaires de terrains jouxtant des voiries ont l'obligation de couper les arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites de ces voies.

Cette obligation a pour objectif d'assurer la commodité et la sécurité de la circulation des usagers de la route et des trottoirs. Elle permet également aux services techniques municipaux d'assurer l'entretien de ces trottoirs dans de bonnes conditions.

Les propriétaires qui ne rempliraient pas cette obligation seront mis en demeure de le faire. Après mise en demeure non suivie d'effet, ces opérations d'élagage pourront être exécutées d'office par la commune, aux frais des propriétaires riverains.

La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété ou qui dépassent la taille réglementaire relève de sa responsabilité.

Vous pouvez contraindre votre voisin à couper ses végétaux, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même, sauf s'il vous en donne l'autorisation.



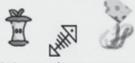
À savoir : si ce sont des racines, des ronces ou des brindilles qui empiètent sur votre propriété, vous pouvez librement les couper. La taille doit se faire à la limite de votre propriété.

• BIODÉCHÊTS



Rappel de la Biodéchets et obligation de tri en 2024

Biodéchets =



Déchets alimentaires (cuisine et table)



Déchets végétaux

Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire du 10 février 2020 et décret n° 2021-855 du 30 juin 2021 : obligation du tri à la source des biodéchets pour tous au 1er janvier 2024.

Obligation de fournir une solution de tri à la source des biodéchets aux ménages pour Dinan Agglomération.

Les bases du compostage

Equilibrer les apports :

- ½ de déchets humides,
- ½ de déchets secs

Surveiller l'humidité : ni trop, ni trop peu.



Mélanger régulièrement pour permettre la circulation de l'air



Utiliser le compost mûr pour nourrir les sols et les plantes



Suivi et mélange réguliers assurent l'équilibre du compost

- HORAIRES BREIZHGO

Jours de circulation		LMMe]V	LMMe]V	Me	1	Me	Me	LMIV	LM]V	LMIV	Me	LM]\
Période scolaire		Oui	Non	Oui	Oui							
Période de vacances scolaires		Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Été		Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Renvois à consulter					•							
DINAN	Collège Broussais								16:50			
	Place Duguesclin	7:52						15:40				
	Place Duclos	7:55	7:55	12:15	12:30			15:43	T			
	Boulevard Simone Veil	8:08	8:05	12:20	12:35	13:15	13:15	16:00		17:05	17:05	18:1
LÉHON	Champs Brunets	1	- 1			- 1	- 1	- 1	16:55	1	1	- 1
	Église St-Joseph	8:13	8:10	12:25	12:40	13:23	İ	16:06	F	17:10	17:10	18:1
	La Nourais			12:29		13:28	13:27	16:10	16:56	17:15	17:14	18:1
	La Cochais 1			12:33	12:48	13:30	13:29	16:13	16:57	17:17	17:16	18:2
	La Cochais 2	i	i	12:34	12:49	13:31	13:30	16:14	16:58	17:18	17:17	18:2
TRÉLIVAN	Clos Gastel	1	1	12:36	12:51	13:34		16:16	16:59	17:20	17:20	18:2
QUÉVERT	Centre Pavie	8:14	8:11	12:37	12:52	13:35		16:17	17:00	17:21	17:21	18:2
	Bois Joly	8:15	8:12	12:39	12:54	13:37		16:18	17:02	17:22	17:23	18:2
	Printanier	8:16	8:13	12:40	12:55	13:38		16:19		17:24	17:24	18:2
	Aublette	8:17	8:14	12:41	12:56	13:39		16:20		17:25	17:25	18:3
	Périaux	1	1	1		13:40		1		17:26	17:26	18:3
AUCALEUC	Hydrouais	1			1	13:44				17:31	17:30	18:3
	Fontenelles	8:21	8:18	12:44	12:59	13:47		16:24		17:34	17:33	18:3
	Hautes Frechais	8:22	8:19	12:45	13:00	13:50		16:25		17:37	17:36	18:4
	Frechais	8:23	8:20	12:46	13:01	13:51		16:26		17:38	17:37	18:4
	Mairie	8:24	8:21	12:47	13:02	13:52		16:27		17:39	17:38	18:4
	CFA	8:25	8:22	12:48	13:03	13:53					17:39	18:4
	Croix Carrée					13:55					17:41	18:4

Jours de circulation		LMMe]V	LMMe]V	LMMe)V	1	Me	LMJV	LMMe]V	LMMejV
Période scolaire		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Période de vacances scol	aires	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
Été		Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
Renvois à consulter					(P)				
AUCALEUC	Hydrouais	7:05							
	Fontenelles	7:10			9:10				
	Hautes Fréchais	7:12			9:11				
	Fréchais	7:13			9:12				
	Mairie	7:15			9:13		16:27	17:39	17:44
	CFA	7:16			1	12:48	16:31	17:40	17:45
	Croix Carrée	7:17				1	1	I	1
QUÉVERT	Périaux	7:18			9:17	12:50	16:35	17:43	17:48
	Aublette	_ 1		7:20	9:18	1		1	- 1
	Printanier			7:21	9:19				
	Bois Joly	i		7:22	9:20	i	i	i	i
	Centre Pavie			7:25	9:21		1		
LÉHON	Champs Brunets	i	7:10		23	i	i	i	i
	La Nourais		7:12				in		
	La Cochais 1		7:13	i	9:24	i	i		i
	La Cochais 2		7:15		9:25		i		
	Église Saint-Joseph			7:27	9:28	T I	i	i	i
TRÉLIVAN	Clos Gastel		7:18		9:22				1
QUÉVERT	Centre Pavie	i	7:20	i	3-9-2	i	i	i	i
DINAN	Collège Broussais		7:24						
	Place Duclos	7:30	7:26	7:30	9:33	13:05	16:44	17:57	18:02
	Boulevard Simone Veil	7:35	7:30	7:35	9:38		17:00	18:00	18:05

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE





www.aucaleuc.fr

Le site internet officiel de la commune est opérationnel depuis bientôt un an.

C'est un service pour la population actuelle et future d'Aucaleuc ainsi que les visiteurs.

Nous constatons une fréquentation régulière sur le site.

N'hésitez pas à aller le consulter pour toutes questions sur de multiples sujets



Sans oublier les rubriques d'actualités :







Le site internet est mis très régulièrement à jour par le secrétariat et des élus ce qui permet d'être plus réactif que le bulletin municipal.

- LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Le temps de la rentrée est arrivé et avec lui de nouvelles envies de lecture pour tout un chacun.

Nous vous attendons donc tous les :

Lundi de 16h à 18h. Samedi de 10h à 12h.

Des achats ont été effectués par la bibliothèque cet été, ouvrages dont vous pouvez disposer et que vous trouverez en exposition sur la table placée près de la fenêtre centrale.

La Bibliothèque des Côtes-d'Armor a également en dépôt plus de 200 ouvrages (romans jeunesse, adulte, BD jeunesse, adulte et documentaires...) que vous pouvez emprunter à l'identique des livres de la Bibliothèque mais dont il ne faudra pas tarder à vous emparer car le renouvellement du stock BCA est à venir...

Des réservations vous sont également possibles sur le site LIRICI ainsi que sur le site de la BCA22, réservation que vous pouvez faire par vous-même sur le site de Lirici à l'aide de votre carte et votre année de naissance (mot de passe par défaut). Une fois la réservation faite, il ne vous reste qu'à passer dans la bibliothèque où vous avez réservé ce livre pour le retirer.

Les ouvrages pointés verts sont disponibles, vous pouvez les retirer de suite ; les ouvrages pointés rouges sont sortis et dès qu'ils rentrent, les bibliothécaires du réseau vous les mettent de côté.

Pour réserver sur le site de la BCA, il vous faudra créer votre compte, gratuitement, afin de pouvoir réserver. Ces ouvrages peuvent être livrés par navette, qui passe à peu près toutes les trois semaines, sinon il vous faut les retirer à Plérin (2 Avenue du Chalutier le Forban, 22190 Plérin).

N'hésitez pas à venir nous voir.

L'équipe de la bibliothèque

Gisèle, Jacques, Louis, Marie-Thérèse, et Valérie

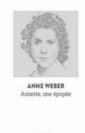
Nouveautés:













Notre petite énigme (tirée de Tolkien):

Vivant sans souffle Vivant sans souffle, froid comme la mort, jamais assoiffé, toujours buvant, en cotte de maille, jamais cliquetant.

Qui suis-je?

Réponse bulletin précédent : « Les réginéens (ou Erquiais, ou Rhoeginéens) pour Erquy, les tagarins pour Etables, les quinocéens pour Saint-Quay-Portrieux et les kénanais pour Saint-Quay-Perros »

L'ENSEIGNEMENT

• LA VIE DE L'ÉCOLE

En avant pour une nouvelle année scolaire!

Comme chaque année, c'est autour d'un petit déjeuner offert par l'Amicale Laïque* de l'école que petits et grands se sont retrouvés pour démarrer cette année scolaire.

Avec 98 élèves inscrits, l'attractivité de l'école communale se confirme. En effet, cela représente 15 élèves de plus qu'à la rentrée 2021. Nous conservons une répartition sur 4 classes : Nathalie MAMAN enseigne en PS-MS, Véronique LABBE en GS-CP et Emmanuelle MORRY en CE1-CE2.

Jacques CHEVE ayant atteint l'âge de partir en « grandes vacances », j'ai le plaisir de prendre la suite.

J'ai enseigné une douzaine d'années à l'école La Ruche à Dinan, dont j'étais la directrice depuis 6 ans.

C'est Mme GUEGUEN qui est en charge des CM1-CM2 les lundis, jour consacré à la réalisation des tâches administratives de l'école.

L'équipe périscolaire reste stable : Rosanna LEMONNIER, Morgane GROUAZEL et Isabelle BURLOT s'occupent des enfants en garderie et pendant les repas. Elles sont rejointes cette année par Mme ODDE sur les temps méridiens. Stéphanie ROLLAND fait également partie de l'équipe de l'école, en tant qu'Assistante de Vie Scolaire.

Pour le confort des enfants, la municipalité a réalisé des travaux au cours de l'été : changement des huisseries dans la classe de GS-CP et peinture de la cantine pour un lieu plus moderne et plus apaisant.

Cette année sera marquée par de nombreux temps forts, activités et sorties pédagogiques, notamment un voyage au Puy du Fou pour les élèves de CE et de CM, grâce aux subventions de la municipalité et de l'Amicale Laïque.

Toutes les classes seront fédérées autour d'un projet musical mené en partenariat avec le Kiosque (l'école de musique de Dinan Agglomération).

Nous aurons l'occasion de vous reparler de la vie de l'école dans un prochain numéro.

Fmeline TOUTAIN

NB : un poste est vacant à l'école pour une mission de Service Civique. N'hésitez pas à venir me rencontrer pour plus d'information !

* L'amicale Laïque est l'association des parents d'élèves. Elle organise diverses actions permettant de nouer des liens forts entre familles, tout en récoltant des fonds permettant aux élèves de participer à des projets ambitieux et parfois couteux. N'hésitez pas à les soutenir!



LA VIE DU CFA

ACTUALITÉS



EXAMENS SESSION 2023:

CAP	94%
Bac Pro	86%
ВР	90%
BTS	58%
МС	100%
СТМ	88%
ВМ	57%

RENTRÉE 2023:

Pour cette rentrée 2023, le taux d'augmentation du nombre d'apprentis est de 5%, nous passons de 780 à 840 jeunes.

ÉVÈNEMENTS:

Le CFA sera présent au forum « Rencontres de l'emploi et de la formation » salle du Clos Gastel à Léhon le samedi 7 octobre 2023 de 9h à 13h et au salon « SUP ARMOR » à au Parc Expo à Saint-Brieuc les 14, 15 et 16 décembre 2023.

INFORMATIONS:

Vacances de la Toussaint du 30 octobre au 3 novembre 2023 (pas de cours).



LA VIE ASSOCIATIVE

LISTE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	ACTIVITE	PRESIDENT(E)
AMICALE LAÏQUE	Scolaire	Mme LE MOIGNE Sylvie
ARMOR'RICAINS	Moto	Mr MARTIN Plerrick
ASSOCIATION AUCALEUENNE DE TIR SPORTIF	Sport	Mr OLLIVIER Christophe
AMICALE DES BOULISTES	Sport	Mr QUINT Jean-Marc
CLUB DES AÎNÉS	Séniors	Mme GICQUEL Giséle
USEP	Sport jeunesse	Mr CHEVÉ Jacques
GYM POUR TOUS	Sport	Mme MICHEL Marie-Thérèse
HANDISPORT LOISIRS	Sport	Mr HAMONIAUX Luc
HOGAN COUNTRY SCHOOL	Dance	Mme MARTIN Martine
OSCALOC	Sport	Mr HENRY Louis
PAINTBALL	Sport	Mr WLOCK Jean-Charle
SOCIÉTÉ DE CHASSE	Nature	Mr RENAUDIN Pascal

N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie pour plus d'informations pour rejoindre ce tissu associatif. C'est le noyau de nos liens sociaux.

Amicale des boulistes	Tous les lundis Boulodrome couvert - Salle polyvalente - 14h
Handisport Loisirs	Tous les lundis Salle polyvalente - 15h à 18h
Gym pour tous	Tous les mardis (sauf vacances scolaires) Salle polyvalente - 19h30 à 20h30
Clus des aînés	Tous les 1 ^{ers} mercredi du mois Activités diverses Salle polyvalente - 14h
Hogan country school	Cours novices et intermédiaires : lundi de 19h à 21h Cours débutants : jeudi de 15h à 19h (sauf vacances scolaires) - Salle polyvalente



AMICALE DES BOULISTES

L'association des boulistes d'Aucaleuc recherche des joueurs pour venir étoffer ses effectifs.

Nous jouons à la boule bretonne. Nous nous réunissons les lundis à partir de 14h dans le local situé derrière la salle polyvalente.

Venez essayer, nous vous prêterons des boules.

L'assemblée générale aura lieu fin octobre début novembre. Une petite annonce paraîtra dans Ouest France et vous fixera la date.

Contact: 06 77 58 61 69

AMICALE LAIQUE

C'est reparti pour une nouvelle année scolaire!

La rentrée scolaire s'est déroulée dans une bonne ambiance le lundi 4 septembre, autour du traditionnel café d'accueil offert par l'amicale.

Une nouvelle année s'engage, riche en projets proposés par les enseignantes de l'école à nos enfants : séjour au Puy du fou pour les CE1-CE2 et CM1-CM2, sorties sportives avec l'USEP, intervention de Bruno Marrec, sorties cinéma, sortie scolaire pour les PS-MS et GS-CP...

Lors de l'assemblée générale du 15 septembre, les différents bilans ont été présentés et un nouveau bureau a été élu.

Grâce aux actions menées, l'association a pu dégager un bénéfice tout en proposant aux enfants des beaux moments festifs (spectacle de Noël, fête de l'école...) Ce bénéfice permettra de participer au financement des actions de cette nouvelle année scolaire. Merci à tous pour votre participation!

Le nouveau bureau

Présidente : Sylvie Le Moigne Trésorière : Stéphanie Le Carboulec Vice-présidente : Sarah Alves Perrot

Secrétaire : Allison Odar



De gauche à droite sur la photo : Stéphanie, Sarah, Sylvie, Allison

Une première réflexion a été menée autour des actions qui seront proposées durant cette année :

- Vente de gâteaux Bijou : courant octobrenovembre et courant mai-juin
- Vente de saucissons : courant décembre et courant mai-juin
- Plat à emporter : novembre
- Vente de brioche et chocolat : courant janvierfévrier
- Représentation théâtrale : courant février-mars (sous réserve de disponibilité de la troupe)
- Moment festif Pâques : courant mars-avril
- Vente d'objets décorés par les enfants : courant avril-mai
- Fête de l'école : samedi 22 juin 2024

N'hésitez pas à nous rejoindre pour partager ensemble des moments de convivialité. Toutes les bonnes volontés, toutes les idées sont les bienvenues tout au long de cette nouvelle année pour mener à bien les différentes manifestations!

Contacts et informations :

Mail: amicale.aucaleuc@outlook.fr

Boîte aux lettres à côté du panneau d'affichage de l'école

Téléphone : 06 79 01 48 92

GYM POUR TOUS

L'association gym pour tous a repris ses activités le mardi 5 septembre à la salle polyvalente dès 19h30 pour 1 heure de cours.

Les exercices de Pilates, de fitness, de renforcement musculaire proposés par Julie nous sont bénéfiques.

Il reste quelques places. Venez nous rejoindre. Inscriptions possibles sur place.

HOGAN COUNTRY SCHOOL

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus par leurs messages, fleurs ou par leur présence, lors du décès brutal de notre fils DAVID, au cours du mois d'août.

Pierrick et Martine

La Rentrée : Le Hogan country school a repris ses cours 2023-2024, depuis le 18 septembre. Les cours se déroulent à la salle polyvalente, chaque semaine (pas de cours pendant les vacances scolaires).

Pour les débutants : le jeudi de 18h à 19h (pour tous ceux qui n'ont jamais fait de danse country) **Pour les Novices et Intermédiaires :** le lundi de 19h à 21h (au moins 3, 4, 5 où plus, d'années de pratique).

Tarifs annuels : pour une inscription 45 €. 2 inscriptions dans la même famille 85 € (pour 3 inscriptions 130 €).

Contact : Mail: hogancountryschool@gmail.com

Tél. 06 59 34 95 47

Site internet: http://www.hogan-country-school.fr

ET DEPUIS LA DERNIÈRE FOIS

LES TRAVAUX

La réfection des trottoirs rue des Lauriers, rue des Lilas, square des Prunus et place des Marronniers

Comme l'an passé à la Cité de la Freschais, les trottoirs de la rue des Lauriers, de la rue des Lilas, du square des Prunus et de la place des Marronniers ont connu au printemps une cure de rajeunissement. En effet l'entreprise Colas de Miniac-Morvan a remplacé l'ancienne couche de surface en sable par de l'enrobé pour une facture de 24 201 00 € TTC.







La clôture du cimetière

Courant d'hiver, le service technique a totalement coupé la haie de laurier palme du cimetière et c'est l'entreprise Charlot Arnaud de Plélan-le-Petit qui est intervenue à la mi-septembre pour arracher les souches et poser un grillage rigide sur un soubassement béton. Ce grillage gris anthracite est, pour la partie sud, sur 35.50 m, complété par des occultants.

L'ensemble, d'une hauteur de 1.50 m, mesure 83.50 m. et pour un coût total de 13 301 56 € TTC.



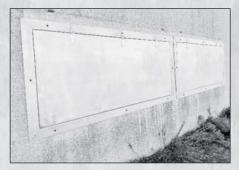




Les portes des vestiaires du stade

Au printemps, l'entreprise ACS de Dinan a remplacé les portes en bois et les ouvertures de la buvette par des ouvrants métalliques. Cette intervention a été facturée 7 466 40 € TTC. Ces travaux sont dans la continuité des travaux de toiture réalisés précédemment et sécurisant ainsi le vestiaire.







Les fenêtres de la classe de grande section et CP

Comme il a été fait l'année dernière à la garderie et à la cantine, cet été l'entreprise Bel-Air Menuiserie de Quévert est venue remplacer les fenêtres et une porte dans la classe de GS et CP. Ces travaux d'économie d'énergie s'élèvent à 8 992 80 € TTC







La peinture de la cantine de l'école

A la rentrée scolaire de septembre les enfants mangeant à la cantine ont pu découvrir une cantine fraichement repeinte pendant les vacances d'été par le service technique.







- CÉRÉMONIE D'HOMMAGE À AUGUSTIN LEGUEN

Le 2 août, élus et citoyens d'Aucaleuc et de Quévert ont rendus hommage à Augustin Leguen, directeur d'école de Quévert et assassiné par les nazis le 2 août 1944 sur la commune. Une stèle en son honneur est érigée sur la RD 107 au niveau de la Croix Carrée.

Le capitaine de Gendarmerie de Dinan, des porte-drapeaux et des représentants de l'Union Nationale des Combattants étaient également présents.





C'est devant une belle assemblée d'une centaine de personnes que le spectacle Le mètre-mot s'est déroulé dans le cadre du festival Les Renc'arts. Humour et jeux de mots ont ravis petits et grands présents.





LES DATES À RETENIR

CTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

JANVIER

J	Jeudi 12 octobre	2 ^{ème} enquête publique relative au projet de valorisation de l'ancien camp militaire, à la mairie de 14h30 à 17h30
N	Mercredi 18 octobre	2 ^{ème} enquête publique relative au projet de valorisation de l'ancien camp militaire, à la mairie de 14h30 à 17h30
	Courant octobre-novembre	Amicale laïque - Vente de gâteaux Bijou

Samedi 11 novembre	Commémoration de l'Armistice - Monument aux morts 10h30
Dimanche 19 novembre	Repas des aînés - Salle polyvalente - 12h
Courant novembre	Amicale laïque - Vente de plats à emporter

Courant décembre Amicale laïque - Vente de saucissons	
---	--

Samedi 6 janvier	Vœux du maire - Salle polyvalente - 18h30
------------------	---

MÉMO |

LA MAIRIE ET LES ÉLUS



2 rue de la Mairie Tél. 02 96 39 40 68 Mail: mairie.aucaleuc-22@orange.fr Site: www.aucaleuc.fr

LES NUMÉROS D'URGENCE



Gendarmerie: 17

Brigade de Dinan: 02 96 87 74 00

SAMU: 15 Pompiers: 18

URGENCES MÉDICALES

Service des urgences :

Centre hospitalier René Pleven de Dinan 74 rue Chateaubriand

Maison médicale de garde :

Pour une consultation urgente le week-end Le samedi de 14h à 23h Le dimanche de 8h à 23h 74 rue Chateaubriand (parking de l'hôpital, à proximité de l'entrée principale) Tél. 02 96 85 78 44

Pharmacie de garde: 32 37 (numéro payant)

Défibrillateurs sur la commune :



- Rue de la Mairie

(dans le local technique au niveau de l'école - renfoncement sur la rue de la Mairie)

- À la salle polyvalente

(à côté du local technique / local EDF)

Horaires:

Lundi: 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30

Mercredi: 13h30 - 17h30

Vendredi: 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30

Samedi: fermée actuellement

Permanences et rendez-vous :

Maire: Permanence les lundis et vendredis

sur rendez-vous de 16h30 à 17h30.

Adjoints: sur rendez-vous

Centre Communal d'Action Sociale : sur rendez -vous Pour les prises de rendez-vous merci de contacter le secrétariat de mairie.

LE CONCILIATEUR DE JUSTICE



Monsieur Guy LOCKART

Permanences sur rendez-vous uniquement (chaque mercredi (hors jours fériés) - De 9h à 12h) Lieu: Atelier du 5 Bis 5 bis rue Gambetta - Dinan Tél. 02 96 39 38 21 - www.conciliateur.fr

• LES DÉCHETS 🗓

Collecte des déchets ménagers :

Jours de collecte pour les déchets ménagers :

Zone nord d'Aucaleuc jusqu'à La Freschais : mardi

Zone sud d'Aucaleuc : mercredi

Jour de collecte pour les sacs jaunes : jeudi matin

Points de collecte - Containers

La Hydrouais: verre

La Basse Freschais : verre et papier

Parking salle polyvalente : verre / papier et

emballages ménager / vêtements

- Déchetteries :

Déchetterie de Quévert :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : de 8h45 à 12h30 et de 14h à 17h45

Déchetterie de La Landec :

Du 1^{er} février au 31 octobre

Lundi, mardi et vendredi : de 14h à 18h

Mercredi et samedi : de 9h à 12h

et de 14h à 18h

Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h



Le Salon International des Collectionneurs Vélo est né et a grandi à Aucaleuc depuis 2018.

En 2021, nous avons vécu une édition incroyable avec la présence de grands champions internationaux, des collectionneurs venus de toute la France et d'Europe, et l'inoubliable spectacle laser offert à la population par la société belge Paragone Group, sur le mur de l'église.

Nous avions reçu des centaines de visiteurs tout au long du week-end et nous avions eu quelques sueurs froides au moment de la venue des champions pour la séance de dédicace, ou la salle polyvalente était plus que complète en terme de fréquentation.

Le salon a donc grandi, et nous nous sommes entendus avec la municipalité d'Aucaleuc pour continuer à faire évoluer notre organisation, sans oublier où tout avait commencer!

C'est pourquoi malgré notre "déménagement" salle du Clos Gastel à Dinan-Léhon, Aucaleuc reste partenaire de notre événement et de l'association Souffles D'Espoir Contre Le Cancer, laquelle œuvrera en partenariat avec le Crédit Agricole de Dinan-Léhon en finançant du matériel pour le bien public de la commune cette année encore.

Nous vous donnons donc rendez-vous les 4 et 5 novembre salle du Clos Gastel, en présence de près de 30 exposants, et des champions de légende, que sont Bernard Hinault et l'italien Francesco Moser et beaucoup d'autres!

Infos pratiques:

Entrée 1€ minimum avec ticket de tombola, au profit intégral du centre de lutte contre le cancer Eugène Marquis de Rennes.

Horaires samedi 4 et dimanche 5 novembre 9h00-18h30

Christophe Lefort - Président de Souffles D'Espoir Contre Le Cancer 07 61 01 00 75 - http://www.soufflesdespoirclc.com